

KB

Le Kremlin
Bicêtre

GUIDE

POUR PARTIR

EN VACANCES

@villekb



kremlinbicetre.fr

GUIDE POUR PARTIR EN VACANCES

SOMMAIRE

- 6** VOUS ÊTES UNE FAMILLE
- 10** POUR LES ENFANTS (MOINS DE 18 ANS)
- 13** VOUS ÊTES JEUNE (18 À 25 ANS)
- 15** VOUS ÊTES SÉNIOR (À PARTIR DE 60 ANS)
- 18** LES RESSOURCES À DISPOSITION

ÉDITO

Partir en vacances : un droit fondamental

L'an dernier, nous avons lancé le dispositif *Vacances pour tous* avec une conviction forte : partir en vacances ne devrait jamais être un luxe réservé à quelques-uns, mais un droit accessible à chacun. À travers ce dispositif, les services de la Ville ont accompagné de nombreux Kremlinois dans la concrétisation de leurs projets de départ, parfois pour la première fois depuis des années.

Forts de cette première réussite, nous poursuivons cette année notre engagement avec une nouvelle édition du dispositif, toujours en partenariat avec l'association *Vacances Ouvertes*. Nos agents municipaux, formés et mobilisés, sont là pour vous écouter, vous conseiller, et lever avec vous les freins, qu'ils soient économiques, organisationnels ou psychologiques, qui peuvent encore vous empêcher de partir profiter du soleil.

Les vacances ne sont pas qu'une pause : elles sont une bouffée d'air, un moment de découverte, de lien, de joie partagée. Elles contribuent à votre bien-être et à votre santé.

Ce dispositif est aussi un levier d'égalité, pour montrer que cela se joue aussi dans notre quotidien. Parce que nous croyons que chaque Kremlinoise et chaque Kremlinois a droit à ce moment de répit essentiel, nous continuerons de porter ce droit aux vacances.

N'hésitez pas à nous appeler ou passer par le site internet de la Ville (kremlinbicetre.fr). Votre projet de vacances commence ici !

Avec vous,



Jean-François DELAGE
Maire du Kremlin-Bicêtre



Fatoumata THIAM
Maire-adjointe chargée de
la vie associative, des loisirs
et du numérique

LES VACANCES, UN DROIT QUI DOIT ÊTRE ACCESSIBLE À TOUS !

Parce que partir en vacances doit être un droit, la Ville du Kremlin-Bicêtre propose un nouveau service public pour accompagner les Kremlinois à braver les barrières financières, méthodologiques et/ou psychologiques qui les empêchent de s'accorder du temps libre.

Besoin d'aide pour monter votre projet de vacances ?

Quels que soient votre âge et votre situation, la ville du Kremlin-Bicêtre peut vous apporter un soutien personnalisé. Contactez le service Vacances pour tous, un agent de la ville vous accompagnera dans votre démarche.

CONTACT

SERVICE VACANCES POUR TOUS

☎ 01 45 15 14 99

✉ vacances@ville-kremlin-bicetre.fr

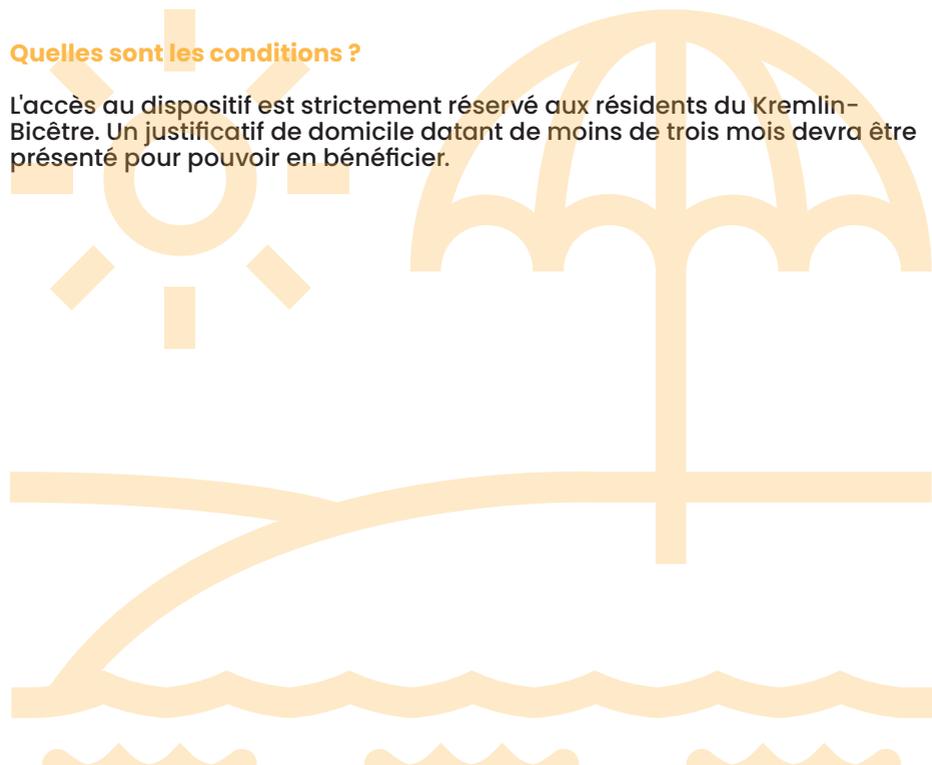
Présentation de Vacances Ouvertes, notre association partenaire :



Fondée en 1990, Vacances Ouvertes est née pour favoriser le départ en vacances des personnes qui en sont éloignées. Elle accompagne notamment les collectivités dans la construction de projets vacances avec les personnes qui en sont éloignées.

Quelles sont les conditions ?

L'accès au dispositif est strictement réservé aux résidents du Kremlin-Bicêtre. Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois devra être présenté pour pouvoir en bénéficier.



LA QUESTION QUI FREINE : LE BUDGET

Attention : Aucune aide ne peut payer la totalité de vos vacances. Nous vous recommandons dès maintenant de mettre de l'argent de côté. Les aides énumérées dans ce guide sont uniquement disponibles pour des séjours à partir de 4 jours.

LES CONSEILS DU GUIDE

- Se donner des objectifs avec une somme précise à mettre de côté par semaine ou par mois
- Mettre l'argent épargné sur un compte à part ou dans une tirelire qui ne s'ouvre que la veille du départ
- En famille, impliquer les enfants dans le projet de vacances. Ce sera plus facile de leur dire qu'on évite une dépense pour garder l'argent pour les vacances !

Les agents de la Ville peuvent vous aider à tenir vos objectifs.

CONTACT

SERVICE VACANCES POUR TOUS

☎ 01 45 15 14 99

✉ vacances@ville-kremlin-bicetre.fr

LES

FAMILLES

LES AIDES À DESTINATION DES FAMILLES

Organisation décourageante, dépense importante, appréhension à partir dans un endroit inconnu ? La Ville vous accompagne pour que l'organisation de vos vacances devienne une partie de plaisir !

Bonne nouvelle : les aides financières sont cumulables d'un organisme à l'autre. Cependant, il n'est pas possible de cumuler différentes aides d'un même organisme.

Exemples :

Vous pouvez cumuler les aides de la CAF, du département et de l'ANCV sur un même séjour. En revanche vous ne pouvez pas cumuler deux aides proposées par l'ANCV.

I. La Caisse d'allocation familiale



www.vacaf.org



L'aide financière est variable selon vos revenus :

Quotient familial	Participation de la CAF	Aide maximale par semaine
0 à 320 €	65 % du coût de l'hébergement	650 €
321 à 440 €		600 €
441 à 570 €		550 €
571 à 800 €		500 €

Les + de cette aide :

Elle est directement déduite du prix de l'hébergement (information du reste à payer disponible sur le site VACAF, après avoir sélectionné un hébergement).

Utilisable sur 2 semaines maximum par an (l'aide peut être répartie sur plusieurs séjours : ex. 1 semaine + 1 semaine).

Pour calculer votre quotient familial

Revenus bruts annuels (avant tout abattement fiscal) divisés par 12 mois + prestations / nombre de parts.

Couple ou personne isolée = 2 parts

+1/2 part par enfant à charge

+1/2 part supplémentaire pour le 3^{ème} enfant ou l'enfant mineur handicapé.

En partenariat avec Vacances ouvertes.

Si vous avez un quotient familial inférieur ou égal à 900 €, deux aides supplémentaires sont disponibles et cumulables avec celle de la CAF :

- 15 € par jour par personne sous forme de chèque vacances dans le cadre d'un accompagnement par la Ville avec le soutien de Vacances Ouvertes
- Des réductions sous réserve de certains critères sur les billets TGV uniquement grâce au partenariat avec la SNCF. Attention les Ouigo et les TER ne sont pas éligibles.

CONTACT**SERVICE VACANCES POUR TOUS**

☎ 01 45 15 14 99

✉ vacances@ville-kremlin-bicetre.fr

2. Les aides du département du Val-de-Marne

Envie de respirer l'air frais de la montagne ? Le département du Val-de-Marne propose des tarifs adaptés aux revenus pour deux destinations :

- [Jean Franco \(Haute-Savoie\)](#)
- [Guébriant \(Savoie\)](#)

Information et réservation :

villages-vacances.valdemarne.fr

3. Vous n'êtes pas allocataire de la CAF

Même sans être allocataire, il est possible que vous soyez éligible à des aides financières. Consultez :

- **Sur le site :**

www.d.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetdemarches/mesdemarches/faireunedemandedeprestation?codeThematique=Vie%20personnelle



- **Par courriel :**

www.d.caf.fr/wps/portal/caffr/macaf/contactermacaf#/contactcafrimocourriel



- **Par téléphone :**

32 30 (service non surtaxé) – lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 30

Vous êtes salarié ?

Vous pouvez peut-être avoir des aides ou des propositions de séjours par votre entreprise via le Comité d'Entreprise (CE) ou le Comité Social et Économique (CSE).

LES CONSEILS DU GUIDE

pour éviter les arnaques en ligne :

- Utiliser des sites sécurisés pour vos réservations de séjour. Exemples : VACAF, FamilyTrip, AirBNB
- Si vous utilisez l'aide de la CAF, il faut impérativement que l'hébergement soit labellisé VACAF. Exemples : sur Familytrip : cochez le critère « VACAF ». AirBnB n'est pas éligible aux aides de la CAF

Soyez vigilant : il existe beaucoup d'arnaques lors des réservations de vacances via leboncoin.



LES

ENFANTS

MOINS DE 18 ANS

LES SÉJOURS POUR LES ENFANTS

1. Aide financière de la CAF

Pour partir en colonie de vacances sur une durée de 20 jours maximum sur l'année fractionnés en 1 ou plusieurs séjours, de 5 jours minimum.

L'aide sera attribuée seulement pour les séjours présentés sur le site VACAF :

www.vacaf.org



Quotient familial	Participation à la journée	Droits sur l'année	Aide maximale par semaine
0 à 320 €	20 €	20 jours maximum	400 €
321 à 440 €	18 €		360 €
441 à 570 €	12 €		240 €
571 à 800 €	9 €		180 €

Si l'enfant est porteur d'un handicap et bénéficiaire de l'aeeh, le montant de l'aide est doublé

2. Des séjours organisés par la Ville pour les enfants et les jeunes kremlinois

La Ville organise chaque année des séjours pour les enfants de 6 à 17 ans. Pour connaître la programmation :

CONTACT

SERVICE VACANCES POUR TOUS

☎ 01 45 15 14 99

✉ vacances@ville-kremlin-bicetre.fr

3. Le Pass Colo

Conditions : avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 500 €.

Seuls les enfants de 11 ans sont éligibles à cette aide.

Cette aide propose une déduction allant de 200 à 350 € pour un séjour unique. La somme sera directement soustraite du prix affiché. Tous les séjours conventionnés par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) sont éligibles à cette aide.

Tester l'éligibilité de votre aide et la destination souhaitée pour votre enfant sur :

www.jeunes.gouv.fr/passcolo



4. Aide financière de votre entreprise

Si vous êtes salarié, vous pouvez peut-être avoir des aides ou des propositions de colonies par votre entreprise via le Comité d'Entreprise (CE) ou le Comité Social et Économique (CSE)

POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Plusieurs aides existent pour partir en vacances adaptées.

1. Le réseau Passerelles

Réseau passerelle : www.reseau-passerelles.org



Un club enfant dédié aux enfants porteurs de handicap est disponible sur le lieu de séjour.

2. Vacances Répit Famille

Vacances Répit Famille (VRF) : www.vrf.fr/home.html



Des hébergements et des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des familles ayant des enfants en situation de handicap peuvent vous accueillir en fonction de vos besoins.

Pour bénéficier de cette aide, contactez le : 05 57 885 885 les conseillers se chargeront de vous accompagner dans vos démarches et votre réservation.

3. Hébergements labellisés VACAF

Certains hébergements sont labellisés VACAF et permettent d'utiliser l'aide financière de la CAF.

Toutes ces aides sont cumulables.



LES

JEUNES

18 À 25 ANS

J'AI ENTRE 18 ET 25 ANS

Entre amis ou seul, n'hésite plus à partir en vacances ! Montagne, plage ou citytrip en France ou au sein de l'Union européenne, pourquoi choisir ? L'ensemble de ces destinations sont à ta portée.

1. Départ 18 - 25 par l'ANCV

Ce dispositif offre une aide financière pouvant aller jusqu'à 250 €.

1. Teste ton éligibilité : www.depart1825.com/eligibilite/
2. Choisis ta prochaine destination : www.depart1825.com/cest-quoi/

2. Parcours vacances de Vacances Ouvertes

Parcours Vacances est un dispositif à destination des jeunes de 16 à 29 ans soutenus dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Il offre un soutien financier de 180 € en Chèques-Vacances pour les jeunes, grâce à son partenariat avec l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances, ANCV et d'un accès au réseau des porteurs de projets, via la communauté de pratiques.

3. La bourse de l'émancipation de la Ville du Kremlin-Bicêtre

Ton projet de voyage concerne un projet professionnel, associatif ou écologique ?

Tu peux bénéficier de la bourse à l'émancipation de la ville du Kremlin-Bicêtre : www.kremlinbicetre.fr/actualites/bourse-pour-lemancipation-un-soutien-aux-projets-des-jeunes/ 

Tu fais un blocage sur l'organisation de tes vacances, pas d'inquiétude, la Ville t'accompagne !

CONTACT

SERVICE VACANCES POUR TOUS

☎ 01 45 15 14 99

✉ vacances@ville-kremlin-bicetre.fr

LES

SÉNIORS

À PARTIR DE 60 ANS



JE SUIS SÉNIOR

1. Les aides de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)

- Pour les retraités ou sans activité professionnelle, à partir de 60 ans
- Seul, en couple, entre amis ou avec vos petits enfants de moins de 18 ans
- Possibilité de partir avec un aidant, familial ou professionnel (tarif non imposable)

L'aide vaut pour un séjour en pension complète, avec possibilité d'excursions, transfert gare-hébergement inclus

	5 jours / 4 nuits	8 jours / 7 nuits
Tarif tout public	404 € / personne	484 € / personne
Tarif si non imposable (ou si aidant qui accompagne)	228 € / personne	272 € / personne
Tarif petit enfant (de moins de 18 ans) qui accompagne	246 € / personne	294 € / personne

Choisissez votre destination en consultant le catalogue 2025 :

<https://static.ancv.com/ddmc/externe/site/hermes/DPS/sev/flipbook/index.html>



Plus de précisions et pour s'inscrire :

www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev
ou au 0 969 320 616



5. Pour les seniors en perte d'autonomie

1. Avec ou sans aidants

Vacances Répît Famille (VRF) : www.vrf.fr/home.html

Que vous soyez aidant ou aidé, que vous soyez ou non imposable, vous pouvez bénéficier selon vos revenus d'une prise en charge de : 75 à 85 % du coût de votre premier séjour, par votre caisse de retraite complémentaire AGIRC ou ARRCO.

Pour bénéficier de cette aide, contactez le : 05 57 885 885 nos conseillers se chargeront de vous accompagner dans vos démarches et votre réservation.

2. Profitez des lieux de vacances du conseil départemental (tarifs adaptés aux revenus)

● [Jean Franco \(Haute-Savoie\)](#)

● [Guéribriant \(Savoie\)](#)



Information et réservation : villages-vacances.valdemarne.fr

3. Bénéficiez des séjours collectifs avec le club Lacroix du Kremlin-Bicêtre



CLUB ANTOINE-LAGROIX

☎ 01 46 72 46 09

✉ retraite-pa@ville-kremlin-bicetre.fr

4. Autre aide financière possible

Votre caisse de retraite peut dans certains cas vous apporter une aide financière (généralement après le séjour, sur justificatifs de réservation). N'hésitez pas à les contacter.

2. Selon les pathologies

Alzheimer ou pathologies associées : www.cnracl.retraites.fr/retraite/mes-vacances/les-sejours-repit-france-alzheimer-et-maladies-apparentees

Se renseigner auprès des associations d'aidants familiaux ex. www.aidants.fr

GUIDE

**POUR PARTIR EN VACANCES
AVEC L'AIDE DE LA VILLE**



**DISPOSITIF RÉALISÉ EN PARTENARIAT
AVEC L'ASSOCIATION VACANCES OUVERTES**

KB **Le Kremlin
Bicêtre**

kremlinbicetre.fr

